

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) D'ETAINHUS COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Par arrêté n°20200150 du 17 août 2020, le Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions du projet de plan local d'urbanisme (PLU) d'Etainhus arrêté par le Conseil communautaire du 10 octobre 2019.

Cette enquête se déroulera **du mercredi 9 septembre 2020 (ouverture à 18h) au samedi 10 octobre 2020 (clôture à 12h) inclus soit une durée de 32 jours.**

A cet effet, le Tribunal Administratif de Rouen a désigné Madame Sylvie BONHOMME en qualité de commissaire-enquêtrice.

Pendant le délai d'enquête, les pièces du dossier d'enquête et les registres d'enquête côtés et paraphés par la commissaire enquêtrice, seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture :

- à l'hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, du lundi au vendredi de 8h à 18h, (situé au 19 rue Georges Braque, 76600 Le Havre jusqu'au 18 septembre inclus et au 30 rue Richelieu, 76600 Le Havre à partir du 21 septembre 2020)
- à la mairie d'Etainhus, le mardi de 16h à 18h30, le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Le dossier d'enquête sera également consultable :

- sur un poste informatique mis à disposition du public aux mêmes jours et heures à l'hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole,
- sur le site internet de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (lehavreseinemetropole.fr)

Le public pourra prendre connaissance du dossier et transmettre ses observations et propositions :

- en les consignnant sur les registres d'enquête,
- ou en les adressant par écrit à Madame la commissaire enquêtrice du projet de plan local d'urbanisme (PLU) d'Etainhus : hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (direction urbanisme, habitat et affaires immobilière) 19 rue Georges Braque 76085 Le Havre Cedex, jusqu'au 18 septembre inclus et au 30 rue Richelieu, 76600 Le Havre à partir du 21 septembre 2020,
- ou en les envoyant à l'adresse mail suivante : pluetainhus@lehavremetro.fr

En outre, les observations du public pourront être reçues par la commissaire enquêtrice à la mairie d'Etainhus aux jours et heures ci-dessous :

- **le mercredi 9 septembre 2020, de 18h à 20h,**
- **le mercredi 16 septembre 2020, de 18h à 20h,**
- **le lundi 28 septembre 2020, de 18h à 20h,**
- **le samedi 10 octobre 2020, de 9h à 12h.**

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, des mesures particulières sont demandées au public :

- privilégier la consultation du dossier et la transmission d'observations par voie dématérialisée,
- respect des mesures de distanciation sociale,
- désinfection des mains avant d'accéder à la salle de permanence,
- port du masque obligatoire,
- apporter un stylo personnel.

La commissaire enquêtrice, lors de ses permanences, se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne présentant des symptômes (fièvre, respiration difficile, toux,...) ou ne respectant pas les mesures de sécurité sanitaire.

A l'issue de l'enquête, le projet de PLU révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier ainsi que des observations et propositions du public et du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire Le Havre Seine Métropole.